AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1025
FR0004188670-FS0503

17 juin 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

TARKETT S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 juin 2025, le concert composé des sociétés Société Investissement Deconinck SAS[1] (1 Terrasse Bellini, Tour initiale, 92919 Paris La Défense), Global Performance 17 S.C.A., FIAR et Expansion 17 S.C.A, FIAR[2] (11-15, avenue Emile Reuter L - 2420 Luxembourg) et Tarkett Participation[3] (1 Terrasse Bellini, Tour initiale, 92919 Paris La Défense), et de Fabrice Barthélemy (président du directoire de TARKETT S.A. et président de Tarkett Participation) et des membres de la famille Deconinck, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 juin 2025, le seuil de 95% des droits de vote de la société TARKETT S.A. et détenir directement et de concert 60 126 909 actions TARKETT S.A. représentant 118 127 914 droits de vote, soit 91,73% du capital et 95,42% des droits de vote de cette société[4] ainsi répartis :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Tarkett Participation[3]	60 072 141	91,64	118 052 370	95,36
Famille Deconinck	4 000	0,01	7 000	0,01
Actions autodétenues[5]	18 559	0,03	18 559	0,01
Actions faisant l'objet d'un contrat de liquidité[6]	32 209	0,05	49 985	0,04
Total concert	**60 126 909**	**91,73**	**118 127 914**	**95,42**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TARKETT S.A. dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par Tarkett Participation visant les actions TARKETT S.A.[7]

A cette occasion, la société Tarkett Participation a franchi individuellement en hausse le seuil de 95% des droits de vote de la société TARKETT S.A..

[1] Société par actions simplifiée détenue directement et indirectement à 100% par les personnes physiques constituant les quatre branches de la famille Deconinck, aucune branche familiale ne détient seule le contrôle de la Société Investissement Deconinck SAS.
[2] Fonds d'Investissement Alternatifs Réservés de droit luxembourgeois gérés par Wendel Luxembourg S.A., société contrôlée à 100% par Wendel S.E. (elle-même contrôlée par la société Wendel Participations SE).
[3] Détenue à 72,74% par la Société Investissement Deconinck (elle-même intégralement détenue par la famille Deconinck) et à 25,70% par Expansion 17 S.C.A. et Global Performance 17 S.C.A. (ces deux dernières sociétés faisant partie du groupe Wendel), lesquelles agissent de concert vis-à-vis de la société TARKETT S.A..
[4] Sur la base d'un capital composé 65 550 281 actions représentant 123 798 680 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[5] Assimilation en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du code de commerce.
[6] Assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce (cf. notamment D&I 225C0943 du 6 juin 2025).
[7] Cf. notamment D&I 225C0943 du 6 juin 2025 et D&I 225C0954 du 10 juin 2025.